

très significatif. Il prouve, plus que ne le pourraient des millions de paroles, ce que pense la population de l'Allemagne de l'Est du régime établi dans ce pays. Évidemment, cet exode a beaucoup abîmé le tableau que les communistes tiennent à présenter aux autres nations du monde.

Permettez-moi de dire également un mot au sujet de l'attitude du président Kennedy à propos de Berlin. Il y a quelques semaines, il a prononcé un discours qu'ont probablement entendu tous les députés, et dans lequel il a exposé le point de vue que devrait adopter l'Occident. Je crois qu'il était sage d'agir ainsi, afin d'éviter tout malentendu, tout mauvais calcul, comme ceux qui auraient eu lieu lors de la première et de la seconde guerre mondiale. Il a été encore plus loin en disant que les États-Unis étaient prêts, et qu'ils tenaient même beaucoup à entamer des négociations sur toute la question, ce qui était également fort sage. Notre premier ministre s'est exprimé dans le même sens en soulignant la nécessité de négociations. Tous les partis ont affirmé, à un moment donné, qu'il devrait y avoir des négociations, afin d'essayer d'aplanir et de résoudre ce problème épineux.

Notre politique actuelle au sujet de Berlin et de l'Allemagne, c'est qu'il faut essayer de s'entendre autour d'une table de conférence. Il y a beaucoup de moyens et de méthodes d'explorer, de concert avec l'Union soviétique, des terrains d'entente possibles. C'est en partie à cette fin que les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances occidentales et celui de l'Allemagne de l'Ouest se réuniront à Washington le 14 septembre, c'est-à-dire dans une semaine, pour discuter des mesures qui pourraient être prises en vue de conclure un accord satisfaisant avec l'Union soviétique. Le conseil de l'OTAN continuera aussi ses consultations—et il se pourrait bien que le conseil ait beaucoup de consultations au cours des deux prochaines semaines—à propos des solutions pacifiques de ce problème épineux, conformément aux dispositions de la chartre des Nations Unies.

Nous espérons que, grâce à ces entretiens avec nos alliés et aux pourparlers avec l'Union soviétique, il sera possible d'en venir à un compromis honorable avec cette dernière. Le Canada fera certes tout ce qu'il pourra pour que les pourparlers s'amorcent et s'assurer qu'ils mèneront à une conclusion heureuse.

Le troisième élément important dont j'aimerais traiter brièvement est la position de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Je suis porté à croire qu'aujourd'hui très peu de Canadiens croient que l'OTAN est inutile et qu'elle n'a pas un rôle très important à jouer dans les affaires du monde. On oublie

[L'hon. M. Green.]

très souvent qu'il s'agit d'une alliance défensive qui n'a pas été établie pour des fins d'agression. Nous savons que les membres de l'OTAN ne croient pas en l'agression. L'Organisation a été formée pour la défense de l'Europe occidentale et de la région de l'Atlantique nord; il importe qu'elle demeure forte.

M. le président suppléant: Puis-je interrompre le ministre? D'après le Règlement, sa période est terminée. Le comité consentirait-il unanimement à permettre au ministre de poursuivre?

Des voix: D'accord!

L'hon. M. Green: Monsieur le président, je remercie par votre entremise les membres du comité de m'avoir donné la permission de poursuivre.

Ces derniers mois, les discussions au conseil de l'OTAN ont pris une meilleure tournure et j'ai le plaisir d'annoncer que M. Dirk U. Stikker, le distingué secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, sera au Canada lundi prochain. Il passera deux jours parmi nous, afin de discuter avec le cabinet du Canada. Cela nous permettra d'examiner l'ensemble des affaires de l'OTAN. Il y a à peine quelques mois que M. Stikker a accepté son poste difficile. Il y réussit très bien et nous l'accueillerons très chaleureusement lors de sa visite au Canada qui sera d'ailleurs la première. Le Canada, je crois, doit déclarer de nouveau qu'à son sens les membres de l'OTAN sont égaux entre eux. Le danger que les grands États forment une sorte de conseil exécutif ou un organisme de contrôle existe toujours. Il y a quelques mois on craignait qu'un conseil exécutif de trois puissances, un triumvirat dirigerait l'OTAN. Étant donné la crise de Berlin, l'Allemagne de l'Ouest a participé à divers entretiens sur la question de Berlin avec les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Nous devons veiller à ce qu'un groupe de quatre puissances n'accapare pas les pouvoirs exécutifs au sein de l'organisme.

Au cours de la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, nous avons constaté avec plaisir que presque tous admettaient qu'il n'était pas incompatible avec l'esprit de l'OTAN que les États membres adoptent certaines attitudes d'indépendance aux Nations Unies, surtout en ce qui concerne les efforts faits par les Nations Unies pour maintenir la paix et ses appels à l'opinion mondiale. Le Canada n'a jamais pensé que le fait d'être membre de l'OTAN pouvait restreindre son activité aux Nations Unies.

Un quatrième élément important est la question du désarmement. Comme les députés le savent, le Canada faisait partie de la commission des dix sur le désarmement, qui